



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

GNV et GPL

Question écrite n° 56524

## Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le soutien au gaz naturel pour véhicules. Elle lui rappelle que le gaz naturel pour véhicules (GNV) s'inscrit dans les objectifs de lutte contre la pollution. Il rejette en effet, par rapport à un véhicule classique, 25 % de CO<sub>2</sub> et 90 % d'ozone en moins. Très silencieux, le moteur au gaz permet aussi de lutter contre la pollution sonore. Or on ne compte que 13 500 véhicules au GNV en France, contre 18 millions dans le monde. Il lui semble donc que ce carburant alternatif ait besoin du soutien des pouvoirs publics, notamment pour construire les infrastructures nécessaires à son développement. Avec seulement 40 stations-service qui proposent du gaz carburant ouvertes au public, le réseau de distribution lui paraît insuffisant. C'est pourquoi elle aimerait connaître son sentiment sur les dispositions qui pourraient être mises en oeuvre pour favoriser la création d'un véritable réseau de distribution de gaz carburant.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

**Circonscription :** Aude (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56524

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2014](#), page 4455